

PROGRAMME DE FORMATION

La gestion patrimoniale du mineur

Tour d'horizon des stratégies à mettre en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques de chacun en matière de protection juridique et économique mais également en matière de transmission.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	• Maîtrise des grands principes du droit de la famille et des successions • Connaître les règles de la société civile
Objectifs:	• Prévoir la gestion du patrimoine du mineur • Organiser la transmission du patrimoine aux enfants mineurs

Contenu pédagogique:

Le cadre légal de la gestion de l'enfant et de son patrimoine

- Le principe : l'administration légale. Les parents peuvent-ils tout faire ? Quand est-ce que le juge intervient ?
- L'exception : la tutelle du mineur
- Les difficultés soulevées par la pratique

Boîte à outils au service de la protection patrimoniale du mineur

Les alternatives « juridiques » : • Le testament de tutelle

- Les libéralités avec tiers administrateur
- Le mandat à effet posthume
- Le mandat de protection future
- La société civile

Les alternatives « produits » :

- L'assurance-vie
- La rente éducation

CGPI

- IAS / DDA : 2 heures
- IOBSP / DCI : 2 heures

Notaires

- 2 heures | N° d'homologation CSN : 202100761

Experts-comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Replay

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

